

Référent MDPH

DESCRIPTION DU POSTE DE TRAVAIL

1 - Localisation du poste de travail

SARREGUEMINES (en sein de la Maison du Département), avec des interventions sur l'ensemble du territoire SARREGUEMINES-BITCHE

2 - Missions du poste

Placé sous l'autorité hiérarchique du Chef du Pôle Accueil-Communication de la MDPH et sous l'autorité fonctionnelle du Chef de Service du Pôle Autonomie, le Référent MDPH a pour missions de :

- Accueillir et informer les personnes en perte d'autonomie quel que soit leur âge et/ou de leur entourage et ou représentants,
- Evaluer les besoins médico-sociaux de la personne,
- Apporter un conseil technique spécifique sur le champ du handicap pour l'ensemble des acteurs du territoire au titre de la politique d'inclusion et de la démarche « Réponse Accompagnée Pour Tous »,
- Contribuer à la mise en œuvre des politiques publiques et du projet de territoire,
- Contribuer à la formalisation et au développement du partenariat sur le territoire.
- Contribuer au suivi de la mise en œuvre des décisions de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).

3 - Activités et compétences attendues

MISSIONS	ACTIVITES	COMPETENCES ATTENDUES
<p>1. Accueillir et informer les personnes en perte d'autonomie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'expression des besoins dans le cadre d'une approche multidimensionnelle, • Aider à la formulation des demandes en lien avec le projet de vie, • Définir les besoins de la personne pour apporter une réponse adaptée, • Réorienter vers les professionnels concernés en interne ou en externe, • Faire le relais des demandes vers le central MDPH au besoin. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Maîtriser le formulaire CERFA et l'ensemble des prestations handicap,
<p>2. Evaluer les besoins médico-sociaux de la personne</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluer et analyser la demande dans le cadre de visites à domicile ou au bureau. (Santé, autonomie, environnement social et familial, gestion administrative et financière, cadre de vie, vie scolaire et vie professionnelle), • Identifier les besoins, • Déterminer un plan d'action, • Accompagner au plan social les publics repérés comme « fragiles » (cf définition notée dans le cadre des missions), • Solliciter un appui technique auprès de la MDPH ou des partenaires extérieurs, • Réorienter vers les professionnels compétents en interne et/ou en externe. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Disposer de capacités d'évaluation et de synthèse, ➤ Partager des informations et des connaissances, ➤ Savoir alerter à bon escient, ➤ Savoir établir des priorités dans son activité, ➤ Connaître le champ du handicap et de la perte d'autonomie du grand âge, ➤ Connaître les circuits d'un dossier MDPH, ➤ Posséder les techniques d'entretien,
<p>3. Apporter un conseil technique spécifique sur le champ du handicap pour l'ensemble des acteurs du territoire au titre de la politique d'inclusion et de la démarche RAPT</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Partager ses connaissances et son expertise sur les problématiques et les dispositifs liés à la perte d'autonomie, en particulier le handicap avec les professionnels internes ou externes du territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Qualités rédactionnelles, ➤ Capacité à rechercher de l'information, ➤ Capacité à détecter les dossiers infondés, ➤ Avoir la maîtrise de l'outil informatique et des logiciels métiers,

<p>4. Contribuer à la mise en œuvre des politiques publiques et du projet de territoire,</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participer au rôle d'observatoire départemental • Rendre des statistiques mensuelles et participer à l'élaboration du rapport annuel d'activité, • Saisir les entretiens dans LOGICLIC permettant la traçabilité des demandes et des réponses apportées, • Saisir certaines informations dans SOLIS MDPH. • Repérer les besoins et orienter les publics susceptibles de participer à des actions de prévention de la perte d'autonomie (ex : actions d'aides aux aidants), • Répondre aux sollicitations d'interventions des partenaires concernant des actions collectives en lien avec sa hiérarchie, • Faire état des besoins non couverts de la population (manque de places en établissement, séjours vacances pour les enfants en situation de handicap...). 	<p>➤ S'inscrire dans un travail d'équipe et de partenariat,</p>
<p>5. Contribuer à la formalisation et au développement du partenariat sur le territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à des rencontres avec des partenaires en lien avec la MDPH (site central), • Contribuer au recensement et à la mise à jour du réseau partenarial, • Favoriser la collaboration au travers d'outils et de procédures communes de traitement des demandes. 	
<p>6. Contribuer au suivi de la mise en œuvre des décisions de la CDAPH</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluer et alerter la MDPH sur les situations pour lesquelles il y a un risque de rupture de parcours, • Participer si besoin aux GOS. 	

4 - Contraintes organisationnelles

Le métier de Référent MDPH nécessite :

- l'utilisation quotidienne de l'outil informatique bureautique (traitement texte, tableur, base de données, diaporama) et des logiciels métiers (SOLIS, LOGICLIC, ...),
- une diversité des publics accueillis (PA/PSH),
- des dépassements d'horaires occasionnels pour nécessité de service avec accord préalable du Chef de Service,
- liens hiérarchiques MDPH et liens fonctionnels avec les Pôles Autonomie,
- déplacements sur l'ensemble du territoire géographique d'intervention,
- nécessité d'être présent sur plusieurs sites.

5 – Savoirs-être

- Etre force de proposition,
- Disposer de qualités relationnelles (empathie, bienveillance, disponibilité) pour assurer l'accueil physique et téléphonique,
- Faire preuve de discrétion et respecter le secret professionnel (cf. RGPD).

6 - Les moyens matériels et organisationnels

Dans le bureau du Référent MDPH:

- un téléphone, un ordinateur,
- un multifonction à proximité,
- accès portail interne, répertoire général Outlook – plannings partagés, SOLIS, internet, logiciels métiers externes,
- accès véhicules de service,
- possibilité de travailler 1 journée en télétravail.